



JANVIER 2021

Le mot du maire

En tant que Maire et au nom de la Municipalité, il m'est agréable de souhaiter à toutes les Boétrates et tous les Boétrats une année 2021 apaisée avec une santé retrouvée. Entre dérèglement climatique et pandémie mondiale, 2020 restera gravée dans la mémoire de plusieurs générations, et laisse en cadeau à 2021 une crise sanitaire dont personne ne peut augurer ni de la durée ni des conséquences. Le respect des mesures de protection et le port du masque ont prouvé leur efficacité partout où les habitants ont « joué collectif ». Un espoir se fait jour grâce aux vaccins. Jouons collectif pour repousser ce coronavirus en nous faisant vacciner !

Comme chaque année, nous aurons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et assurons leurs familles éprouvées de notre sympathie. Nos pensées vont également à celles et ceux qui souffrent de maladie, d'accident ou simplement d'isolement.

La nouvelle équipe municipale, issue du scrutin du 15 mars 2020, n'a pu commencer à exercer ses fonctions qu'à partir du mois de juin. Une fois la léthargie estivale des entreprises et de l'administration passée, elle n'a pu agir réellement qu'à partir de septembre.

Après sa rénovation, la salle polyvalente s'est avérée excessivement bruyante. Sur les conseils d'un acousticien, des panneaux absorbants ont été installés en plafond et sur une partie des murs pour une efficacité qui apporte un réel confort. Le portail en bois de la cour -rafistolé suite à une tempête il y a quelques années- et qui menaçait ruine a fait place à un remplaçant métallique, très belle œuvre de la Métallerie du Château. La toiture photovoltaïque est enfin raccordée au réseau, Enédis ne s'est déplacé qu'en décembre.

Les réfections de voirie programmées en 2020 se sont réalisées dans les derniers beaux jours, l'entretien ponctuel est reporté au printemps prochain.

Nos agents ont effectué des travaux d'entretien en de multiples endroits de la commune, aménagé une desserte communale située à la Nourrière avec un empiérement conséquent, et travaillent actuellement à la restauration de la sacristie dont l'intérieur nécessitait des travaux importants !

Le traditionnel repas des Aînés 2020 n'a pu avoir lieu, de même que les vœux 2021 de la Municipalité ont été annulés pour respecter les règles sanitaires en vigueur.

Les principaux projets 2021 porteront sur :

- La restauration du lavoir de Pymont et l'aménagement de son environnement,
- L'étude de la réhabilitation de la maison léguée par Pascal Bontemps où résidait Maurice décédé en novembre dernier, et si les conclusions en sont positives, des travaux en fin d'année,
- L'étude de la réfection de l'intérieur de l'église dont les travaux seront en grande partie financés par la vente de la maison léguée par la famille Dandelot.

Nous remercions de leur investissement :

- Les employés : nos secrétaires, nos agents Bernard et Frédéric et Laetitia à l'entretien,
- Nos conseillers municipaux pour leur réflexion et leur travail bénévole,
- Les artisans pour leur rapidité d'intervention et conseils appréciés,
- Les agriculteurs pour l'entretien des dessertes, des haies avec leur matériel (autant de charges en moins pour la commune),

-Tous les bénévoles pour le nettoyage, le fleurissement, les menues réparations ou aménagements, et toutes celles et ceux qui apprécient et s'intéressent à la vie de notre village. Nous assurons de notre soutien les bénévoles des Associations frustrés par une année sans actions.

Votre Maire et vos Elus Municipaux vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021 !



Janvier 2021

Voierie programme 2020 :

Le revêtement a été réalisé sur deux axes : la rue du Bourg, l'entrée du hameau de l'épine, une impasse à Limone et un aménagement sécuritaire du croisement au lieu dit les Justices. C'est la Société Guinot qui a été retenue. Pour d'autres voies, une couche de point à temps sera appliquée.

Restauration du lavoir de Pymont :

Après déduction des différentes subventions obtenues, le reste à charge pour la commune serait d'environ 22 000 euros. Nous avons sollicité la Fondation du Patrimoine, structure qui est à même de mettre en place une souscription publique. Nous avons récolté d'ores et déjà 12 000 euros, ce qui diminuera d'autant le financement communal.

Installation de deux défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) :

Depuis le 1er janvier 2021, tout ERP (Etablissement Recevant du Public) doit être équipé d'un DAE. Il s'agit d'un matériel médical qui aide à la réanimation des victimes cardiaques. Il est équipé d'une assistance vocale qui vous guidera pas à pas pour le placement des électrodes et le massage cardiaque. C'est le DAE qui fera le diagnostic et prendra la décision de choquer ou non, donnant également les informations aux secours lorsqu'ils arriveront.

La municipalité a fait le choix d'en installer sur nos deux ERP, à l'extérieur de façon à être toujours accessibles : l'un contre le local technique des panneaux photovoltaïques qui se situe à gauche du portail de la salle des fêtes, le deuxième contre le mur principal de la mairie des fléchages sont prévus. Tout DAE est géo-localisé pour permettre aux secours d'intervenir le plus rapidement possible. (Peut être utile au cas où un plaisantin s'en emparerait). La municipalité en appelle au respect de ces installations qui ont certes un coût mais qui peuvent sauver sauver de chacun d'entre nous.

Eco-pont sur A6 :

La société APRR, gestionnaire de l'autoroute A6, nous a présenté un projet de construction d'un éco-pont surplombant les chaussées, reliant la Montée de la Garenne aux parcelles boisées de Mouron. Ce pont de 25 m de largeur et près de 100 de longueur et d'un coût de plus d'un million d'euros permettrait le passage de la faune sauvage. Les chevreuils et sangliers qui empruntent déjà suffisamment les ponts inférieurs à l'autoroute et transitent par les bois de Mouron ont un trajet habituel en direction de la Saône qui leur fait traverser la D 906 vers Venière. Chaque année plus d'une dizaine d'animaux y sont tués ou meurent de leurs blessures.

Considérant que ce qui faciliterait la présence d'animaux dans ces lieux ne pourrait qu'accroître le nombre de collisions avec les véhicules, conscients que cela ne ferait qu'augmenter les risques pour les usagers de la route, le Conseil Municipal de Boyer s'oppose à cette réalisation. Un courrier en ce sens a été adressé au Préfet et aux Elus de notre département.

Fibre :

Le réseau de fibre optique est (enfin !) entièrement installé. Les fournisseurs d'accès commencent actuellement à vous démarcher. Ils vous proposeront un abonnement selon vos besoins et devront raccorder votre bâtiment au réseau gratuitement.

PLUI :

le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration depuis 2019 devrait être terminé vers la fin 2021. Les règles d'urbanisme actuelles visent à limiter pour chaque commune au strict minimum l'extension de l'urbanisation sur des parcelles non bâties. La cartographie des rares futures parcelles constructibles est en cours d'élaboration et sera présentée lors de réunions publiques à l'automne. L'approbation du projet final se fera en principe en toute fin d'année et la signature du Préfet début 2022. La carte communale sera dès lors caduque ainsi que les projets non réalisés qu'elle permettait.

COM COM : Vaccination anti COVID :



Nous attendions le feu vert de l'Agence Régionale de Santé pour ouvrir un centre de vaccination à la maison médicale de Sennecey-Le-Grand. Une note de la préfecture du 20 janvier nous apprend que la multiplication des centres de vaccination est retardée par les livraisons limitées de vaccins. Les centraux de prises de rendez vous ont été débordés et ne répondent plus : plus de disponibilité avant le 15 mars!le centre le plus proche de Boyer est à Tournus, hôpital de Belnay. Les Elus de Boyer vous avertiront de l'ouverture de ce centre par un mail ou un mot dans votre boite aux lettres.

Le contenu actuel vous apporte – t – il satisfaction ? Que souhaiteriez – vous lire comme article ? Avez-vous des propositions ? etc

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie accueille le public :

- Le lundi : 13h30/17h30
- Le mardi : 8h00/12h00 et 13h30/16h30
- Le jeudi : 8h45/12h15 et 13h30/17h00
- Le vendredi : 8h00/ 12h00 et 13h30/17h30

Rencontre avec le Maire Jean Paul BONTEMPS :

- Les vendredis de 14h à 16h

Pour prendre rendez-vous, 03.85.51.03.69 ou par email : boyer71-mairie@orange.fr

Nous souhaitons la bienvenue à **Laurence MANEVEAU**, nouvelle secrétaire de mairie, en remplacement d'Aurore, en congé maternité depuis le 23/12/20.

Afin de réaliser une passation optimale et efficace, un temps de tuilage entre les deux personnes a été réalisé.

Nous souhaitons un bon repos à la future maman, Aurore.



Horaires d'ouverture des déchèteries de la communauté de communes

SENNECEY-LE-GRAND :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h00/18h00
- Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

NANTON :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00/12h00
- Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Maison Maurice Bontemps :

Maurice décédé à 91 ans fin 2020, copropriétaire de cette maison, avait par anticipation cédé ses parts à son neveu Pascal Bontemps, lui-même décédé à 57 ans en 2017. Pascal avait par testament légué cette maison à la Commune de Boyer, Maurice en conservant l'usage jusqu'à la fin de ses jours. La Commune de Boyer est donc propriétaire de cette maison qui durant presque un siècle a été le siège de l'activité de trois générations : Philibert puis son fils Alexis forgerons, charrons, menuisiers enfin dans les années 50 les deux petits-fils Jean et Maurice qui ont fait évoluer la structure avec plomberie, zinguerie, chauffage central, matériel agricole et tous aménagements particuliers pour la conception desquels ils n'étaient jamais à court d'idées. Un atelier ou une sorte de centre de vie ! Quelle destination donner à cette maison ? Les conseillers municipaux ont unanimement souhaité garder ce legs dans le patrimoine communal. Tenant compte des difficultés financières actuelles de notre pays, ils s'interrogent sur le probable risque de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales dans les années à venir, et estiment qu'après aménagement, les loyers de deux logements pourraient consolider le budget communal. Un appel d'offres est en cours pour recruter un cabinet d'Architectes et aller jusqu'à l'estimation du coût d'une rénovation. Une décision finale sera prise après connaissance de ce coût, des divers subventionnements possibles et de la rentabilité de l'investissement projeté.



2021 Année d'élections :

Départementales et régionales. Prévus en mars, situation sanitaire oblige, ces scrutins sont reportés en juin, les dates ne sont pas encore précisées.

Com Com :

Notre Communauté de Communes entre Saône et Grosne s'est engagée dans le système d'aides aux petites entreprises qui ont, soit été administrativement fermées, soit ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires, en apportant sa contribution au Fond Régional des Territoires. Les dossiers de demande de ces aide commencent à arriver et sont traités au fil des retours par la chambre des métiers et la chambre de commerce et d'industrie. Dès validation par nos Elus, les versements seront effectués.

La Zone Economique Communautaire de Sennecey "Echoparc" s'est vu délivrer son permis d'aménager. Un bâtiment est déjà construit, d'autres suivront. La deuxième partie de cette zone est en attente de son permis de construire pour une centrale photovoltaïque de 13 ha.

Une micro-crèche est en construction à Cormatin, qui offrira dès septembre une dizaine de places.

Le service Déchets qui a fait le choix de la redevance incitative depuis longtemps a fonctionné sans faire supporter aux utilisateurs les augmentations des coûts de transports, du respect de l'évolution des diverses normes, du traitement des déchets ou de celle des taxes. La seule TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) que les gouvernants ont prévu de passer de 25 € en 2020 à 65 € en 2025 par tonne de déchets coûtera à notre organisation 95 000 € de plus.

Le tri sélectif respecté par la majorité des foyers a permis de stabiliser la charge financière globale. Il reste encore à convaincre ceux qui le pratiquent trop peu -ou pas- afin de diminuer le tonnage de déchets produits, cette diminution pouvant absorber en grande partie la hausse de la TGAP. Un petit effort qui peut faire du bien à la planète comme au pouvoir d'achat.

La Cérémonie de commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Le contexte sanitaire ne permettant pas de tous nous réunir pour commémorer nos soldats, c'est en comité restreint qu'a eu lieu la cérémonie du 11 Novembre :

le maire accompagné des conseillers municipaux, de notre porte drapeau Paul Pautet et de Jaqui Lachaux président des anciens combattants. Après avoir déposé une gerbe au monument, tout le monde s'est rendu au carré militaire pour déposer sur chaque tombe une fleur en leur souvenir.



Etat civil 2020

Naissances :

Le 17 février, MAINIERI Ohana, Cristina
Le 22 juillet, LINQUE Marceau, Jean, Victor
Le 12 octobre, DLUGOSZ PERROT Tim
Le 30 décembre, PELLETIER Alma

Reconnaissances de naissance :

Le 11 mai, enfant LINQUE/ARCHER
Le 06 novembre, enfant PELLETIER

Nous ont quittés :

Le 9 mars, Mme CORNON Germaine, compagne de Justin EMORINE
Le 23 octobre, Mme FONTANY Yolande Denise, épouse BARACCO
Le 25 novembre, M BONTEMPS Maurice Philibert

Mariage :

Le 29 août Inès DLUGOSZ et Yohan Dominique PERROT

Brèves de la vie communale

Paniers gourmands pour nos aînés et les sourires récoltés. Comme annoncé dans la précédente édition d'octobre dernier, le repas des aînés annulé, les conseillers municipaux sont allés à la rencontre de ceux qui avaient souhaité bénéficier d'un panier garni. Ce sont 40 colis remplis de gourmandises, tant salées que sucrées, qui ont été distribués. Sans oublier les personnes logeant en structures adaptées.

L'ensemble du conseil tient à remercier les nombreux sourires qui les ont accueillis.

Ce fut l'occasion de rencontres, de quelques discussions très sympathiques, d'échanges de mots bienveillants et attentionnés, et surtout, la solidarité, la sollicitude ont été de mise et ont apporté chaleur et plaisir dans cette période où l'isolement est un risque bien présent.

Nous espérons sincèrement que cette crise sanitaire aura un terme afin que nous puissions de nouveau proposer ce repas, que chacun regrette. Repas synonyme de discussions, de rires, de relations, de danse, de plaisir. La vie en fait.



Signalisation routière, installation de panneaux et gestion du stationnement

Prévus par l'ancienne équipe municipale et validés par la nouvelle, des aménagements de signalisation routière ont été réalisés avec mise en place de panneaux, au cours du dernier trimestre 2020. Ces travaux concernent :

- le remplacement de panneaux directionnels ayant disparus
- l'aménagement de certaines zones à risques, potentiellement accidentogènes (La Garenne, Impasse des pins, jonction Chemin de la roche / route de Gigny)
- le stationnement (rue Bergerat, rue du Connot, rue de l'Abbaye)

Le stationnement reste et restera certainement le point le plus délicat à gérer dans le futur pour notre commune, compte tenu du nombre croissant de véhicules. La mise en place de règles, pourtant de bon sens, provoque parfois des réactions surprenantes... Soyez certains que notre seule motivation reste la sécurité de tous. Afin de désengorger l'espace public et limiter les risques d'accidents, nous demandons à tous ceux qui le peuvent de garer leurs véhicules dans leurs parties privatives. Enfin et pour terminer, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pertinentes concernant les points restant à améliorer...

Echos des associations

LA PIERRE FICHE

Depuis presque un an La Covid tient toute la place dans le monde associatif et dans notre vie quotidienne, nous privant de rassemblements conviviaux pour cette nouvelle année, Malgré tout nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Fin décembre, une souscription publique a été mise en place par la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Lavoir de Pymont.

Merci à tous ceux qui ont déjà fait un don.

Nous maintenons le calendrier 2021 quitte à annuler suite aux décisions gouvernementales :

- Brocante 27 Juin
- Marché Artisanal 21 Novembre
- Concert date à préciser
- Marché Gourmand date à préciser

En ces moments difficiles vos adhésions nous sont très précieuses. Nous comptons sur vous.

SOCIETE DE CHASSE « LA BOURGUIGNONNE »

Le Président, le bureau et l'ensemble des chasseurs de la société de chasse présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 à tous des Boétrats. La chasse a été à nouveau ouverte pendant le confinement (avec respect des mesures sanitaires, du couvre-feu et attestation spéciale).

Cette autorisation préfectorale s'inscrit dans une mission d'intérêt général : maintenir la régulation des espèces de grand gibier en autorisant la chasse en battue du sanglier (afin de limiter une explosion des dégâts de sanglier de plus en plus importante dans les cultures).

La « Bourguignonne » reconduira la vente de sanglier accompagné d'un gratin dauphinois à emporter au printemps prochain, cette formule ayant été fort appréciée.

Rendez-vous à noter.... Une information sera distribuée à cet effet dans les boîtes aux lettres.

Prenez soins de vous.

Patrick VION, Président

FOYER RURAL

Après une éphémère reprise de la marche l'été dernier et de la gymnastique d'entretien en septembre, notre assemblée générale a pu se tenir en comité restreint le 23 octobre 2020.

Nos activités et ateliers ont été à nouveau suspendus à l'annonce du second confinement. Bientôt quatre mois d'interruption qui s'ajoutent au confinement du printemps, c'est pesant et une bonne partie de nos adhérents sont impatients de reprendre ces petits plaisirs ou de participer aux divers ateliers mis en place, ne serait-ce que pour continuer à tisser des liens d'amitié et s'évader de « son chez soi ».

Dès que les mesures successives d'assouplissement du gouvernement seront connues, nous ne manquerons pas de revenir vers nos adhérents pour fixer un nouvel agenda de nos différents projets (ateliers cuisine, pain, huiles essentielles, initiation au yoga, gymnastique au quotidien, chorale, peinture, ateliers dispensés par la Mutualité Française).

En ce qui concerne les manifestations, nous espérons que l'été nous sera favorable pour réaliser le bœuf à la broche fixé le 29 Août 2021.

Au niveau des sorties culturelles, la situation actuelle est la suivante :

- La sortie au spectacle « CELTIC LEGENDS »

reportée une première fois au 1er novembre 2020, est définitivement annulée, faute de nouveau créneau disponible. Les personnes inscrites ont été intégralement remboursées.

- La sortie au spectacle « Les Bodin's Grandeur Nature » prévue le 28 février 2021 au Zénith de Dijon, est reportée au dimanche 13 février 2022. Elle avait remporté un grand succès puisque plus de 35 personnes étaient inscrites. Malheureusement, pour diverses raisons et notamment de la date lointaine, nous avons enregistré quelques annulations et des places sont donc disponibles.

Toute personne intéressée peut se faire connaître auprès de Mme Eliane BONTEMPS (Tel : 06.34.32.69.13). Le tarif est inchangé : 80 € comprenant le transport en bus de Chalon-Sur-Saône à Dijon) et le billet d'entrée en catégorie I ; Une réduction de 15 € est accordée aux adhérents.

Enfin, comme nous nous y étions engagés pour 2020, nous avons apporté un soutien financier à la municipalité :

- Un don de 1 500 € pour l'achat d'un four à la Salle polyvalente, nécessaire pour nos ateliers cuisine

- Une participation financière à hauteur de 1 150 € pour l'achat de fournitures et l'aménagement d'un placard dans le grenier de la salle, afin d'entreposer les costumes stockés chez la famille RICHY et les accessoires divers du Foyer Rural.

A ce titre, nous remercions Yves Gavand et Raymond Granger pour le très gros travail fourni. Dès que nous le pourrons, nous procéderons à un rangement ordonné.

Le Président du Foyer Rural reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez. N'hésitez pas à le contacter au 06 22 14 85 91.

En attendant de se retrouver en pleine santé, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Président, François GIRARD

C'est un dossier que nous avons déjà évoqué. Celui – ci a bien avancé au cours des derniers mois. Les différentes demandes de subventions ont toutes été validées, et de nombreux dons nous ont été adressés. Aussi, pour un coût d'environ 153 000 euros, le reste à charge pour la commune s'élèvera à moins de 10 000 euros.

Il faut souligner le travail important de Mr le Maire qui a su pousser de nombreuses portes pour défendre le projet et obtenir des aides.

Nous tenons également à remercier l'association de la Pierre Fiche, qui s'est pleinement mobilisée. Outre une subvention d'un montant de 15 000 euros, celle - ci se veut être le relais de proximité de la Fondation du Patrimoine. Ainsi vous avez trouvé dernièrement, dans vos boîtes aux lettres, un fascicule vous expliquant la possibilité de faire des dons et contribuer à la réhabilitation de ce bâtiment. Nombre d'habitants se sont montrés enthousiastes et ont tenu à soutenir cette action de cette façon. Nous les en remercions vivement.

Un dernier dossier auprès de la fondation Stéphane Berne est en cours, le conseil en attend des retours, et potentiellement des aides supplémentaires venant compléter celles déjà obtenues.

Un peu d'histoire au sujet du lavoir

Construit vers 1829 en pierres locales, ce lavoir avec son toit de laves aux rives taillées en moulure, ses ouvertures en plein cintre parfaitement appareillées, son plafond composé d'une superbe voute en ogive, et sur les deux tympans la fantaisie d'un écusson aux battes entrecroisées, œuvre originale et unique localement est l'un des monuments à vocation utilitaire des mieux réussis de la région.

A l'origine, ce lavoir situé dans l'enceinte d'une propriété privée a été construit par le propriétaire du château de Pymont tout proche, pour l'usage des habitants du lieu.

Vers 1860 la construction de la Voie Impériale s'écarte du tracé trop escarpé de la Voie Royale et conduit à une modification des lieux. Le lavoir se trouve isolé de la propriété du Chatelain par le déplacement du lit du ruisseau « la Natouze ». Accès plus difficile depuis le château, ouverture aux habitants des hameaux proches, le lavoir entre dans le domaine des biens communaux de Boyer.

Dès les années 50 et l'avènement de la machine à laver, ce lieu de rencontres se trouve progressivement déserté. Les lavandières se font rares, les dernières trouvent le silence du lieu assourdissant. Fini la convivialité, les échanges des nouvelles du village, Radio Lavoir s'est tue !

Une toiture temporaire de sauvegarde a été installée (la Pierre Fiche), assurant l'étanchéité, et préservant le bâtiment d'un effondrement, à terme.

Voici alors, en 2021, un beau projet de rénovation, après 190 années d'existence et particulièrement 60 années d'abandon.



Liste des entreprises de Boyer

Voici un récapitulatif des travaux prévus :

- Les travaux qu'effectuera l'Association de Réinsertion « Tremplin Hommes et Patrimoine » concerne la dépose des voutes des entrées et leur remplacement par des blocs taillés et ajustés sur place, la même méthode sera mise en œuvre pour les quatre angles du bâtiment et les corniches en encorbellement. La toiture sera entièrement déposée puis remplacée par des laves également taillées et préparées sur place. Les blocs proviendront d'une carrière située à 20 kms réputée pour la qualité de sa pierre avec une couleur claire qui s'associera parfaitement à l'existant. Concernant les aménagements paysagers des environs du lavoir, une entreprise locale ainsi que nos agents communaux aménageront les abords pour que ce bâtiment soit facilement accessible et bien à la vue des passants (pour une surveillance régulière), le mettant ainsi en valeur, en desserrant tout en respectant l'écrin naturel de verdure qui l'environne.

Valorisation de ce patrimoine local ...

Très proche de la D 906 (ex RN6) dans un lieu où les touristes pique-niquent, sur le passage de nombreux cyclistes reliant les villages de la Côte Mâconnaise à la Voie Bleue longeant la Saône située à 2 kms, sur un chemin de randonnée du PDIPR, le Lavoir de Pymont est facilement accessible. Il offre également un abri occasionnel bien connu des promeneurs et cyclistes.

Lors des randonnées organisées par notre Office de Tourisme, ou à l'occasion d'une tournée des moulins, lavoirs et monuments de Boyer organisée par nos associations communales, une halte gourmande y trouve refuge. Depuis ce site, le regard, par-dessus le ruisseau « la Natouze », appréciera la vue du Château de Pymont lui aussi sorti de l'abandon et magnifiquement restauré par ses nouveaux propriétaires qui lui redonnent sa splendeur d'antan. Historiquement lieu de labeur et d'échange, notre commune et ses associations en feront un lieu tourné vers les rencontres et la culture : expositions, débats, convivialité...

Ce projet de rénovation se veut être dans la lignée d'un projet plus global d'entretien de notre patrimoine local. Traversée d'Ouest en Est par le ruisseau « la Natouze » la commune de Boyer comptait autrefois une quinzaine de lavoirs, la plupart situés sur les douze écluses des moulins que comptait le village.

A ce jour, ne subsistent que quatre lavoirs alimentés par des sources. Trois ont été restaurés.

En effet, depuis plusieurs années, la commune a su mettre en valeur les lavoirs présents sur notre localité : le lavoir Saint Loup et fontaine d'eau miraculeuse, lavoir de Nancy avec toit en impluvium, lavoir de Limone et la fontaine, le lavoir la Mateline.

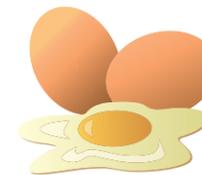
Vous trouverez des photos sur notre site :

<http://www.boyer71.fr/tourisme-patrimoine-culture/patrimoine-monuments-et-vestiges-de-boyer/lavoirs-et-fontaines/>

Entreprises sur Boyer	Gérant	Adresse	Cordonnées
Admin Service: soutien administratif et dépannage informatique	Elise Vincerot	556 rue Bergerat Venière	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Aide à la personne	Corine Liochon	231 Cours Bouchey	06 68 88 33 75
Assistante maternelle	Peggy Merle	332 rue du Jus	06 45 68 00 84
Assistante maternelle	Suzanne robolin	565 rue du Jus	03 85 51 01 04
Assistante maternelle	Roselyne Humbert	158 Cours Bouchey	06 28 72 72 61
Atelier d'artiste	Jean-François Louis	44 Montée de l'Eglise	06 60 80 95 82
Boulangerie l'Epi d'or	Ahmed Ghariani	125 Ancienne N6	07 82 38 69 21
Carterie icône livres	Abbaye de Venière	257 rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Charpentier couvreur	Joseph Neuville	139 Montée de l'Eglise	06 14 95 76 97
Confiture artisanale	Marie Caramel	L'Arvolot	06 89 06 59 43
Electricité Générale	Hervé Fattier	279 rue de Limone	03 85 51 34 39
Esthéticienne	Fanny Laugette	259 rue Bergerat	07 82 33 30 56
Ferme des Muses : produits laitiers bio	Anne-Laure Bontemps	220 chemin de l'Arvolot	06 63 55 05 28
Garage Guyonnet JF	Jean-françois Guyonnet	1024 Ancienne N6	03 85 51 13 92
Gite Chambre d'hote	Brigitte et Yves Merda	135 chemin de la Condemine	closdelanatuze@orange.fr
Gite Chambre d'hote	Jacques Bourgès	44 chemin de la Fontaine au Loup	Jacques.bourges2@wanadoo.fr
Gite Chambre d'hote	Monique Joly	1239 chemin de la Condemine	maisondescoeurs@orange.fr
Gite Chambre d'hote	Daniel et Franck Lesage	115 rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Gite Chambre d'hote	Fabienne Gavand	165 rue du Quart Bernard	06 32 52 57 65
Maçonnerie	Jerome Neuville	179 rue de la Grenouille	03 85 51 36 03
Métallerie du Château	Chatelain/Gomès	562 rue du Château de Venière	09 67 75 68 75
Miellerie de la Natouze	Gilbert Bontemps	445 chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Multi Services	Francois Liochon	415 rue du Jus	06 45 63 90 32
Paysagiste jardinage	Jérémy Besson	208 rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Platerie Peinture	Pascal Ferré	263 rue du Jus	03 85 51 75 85
Platerie Peinture	Patrick Nieto	42 rue de la grenouille	03 45 87 09 32
Plomberie Sanitaire	Olivier Liochon	415 rue du Jus	03 85 51 11 57
Récupération de métaux	Benoit Schied	331 ancienne N6	06 27 85 69 60
Restaurant Relais de l'Europe	Nacer Djaref	790 ancienne N6	03 85 32 96 68
Station Total relais carburant et restauration	Martine et Laurent Goujon	1923 ancienne N6	03 85 51 71 40
Travaux Publics	Jean-Marie Chevaux	77 rue Bergerat	03 85 33 83 26
Travaux Publics Matériels d'occasion	Franck Pautet	rue Valot	03 85 51 25 83
Cardona Vitrages isolants stores	Romain Cardona	ancienne N6	03 85 51 12 93
Préparation voitures de compétition	Olivier et Quentin Bois	313 rue de la grenouille	boisolivier71@orange.fr

Si vous souhaitez figurer sur cette liste, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie muni d'une copie de votre Kbis

Envie d'oeufs frais : Peggy Merle



Chez Oeufs

332 rue du Jus
71700 Boyer

tél. 06 45 68 00 84
& mon actualité sur Facebook



Petit élevage familial et traditionnel, rien que de l'amour et du naturel

Peggy Merle

Des **ŒUFS**

de cailles, poules naines, pondeuses diverses et variées...

→ Une variété de calibres et de coloris pour vos diverses envies !

Vente sur place le **lundi - 15h30/18h**
ou sur **RDV**

A bientôt !